



Article 1 : Généralité

L'ASSOCIATION GIGA'GAMES FÉDÉRATION GUADELOUPE ESPORT- dont le siège social est situé Source Pérou Chemin des Galbas 97130 Capesterre Belle Eau GUADELOUPE FWI

En Collaboration avec le **CTIG Comité de Tourisme des îles de Guadeloupe**, Domicilié à 5 Square de la banque, Pointe-à-Pitre 97166, Guadeloupe FWI

organise un JEU CONCOURS GRATUIT, sur les réseaux sociaux INSTAGRAM et TWITTER, intitulés : « #GGIC2021 SAVEURS DES ILES DE GUADELOUPE » **du 07 au 17 Juillet 2021**

CONDITION D'ÂGE

Le Jeu Concours est GRATUIT (hors des coûts des connexions Internet personnelles, pouvant différer d'un opérateur à un autre). Ce jeu concours est ouvert à partir de 18 ans révolus lors de la participation.

Les joueurs doivent impérativement habiter physiquement sur l'un des territoires suivants :

- îles de Guadeloupe
- France Hexagonale
- Martinique
- Etats-Unis d'Amérique
- Belgique
- Canada
- Luxembourg
- Allemagne
- Saint-Martin

Insultes, injures , attitudes de dénigrement, comportements xénophobes, racistes, irrespectueux envers un autre participant(e) ou membre de l'organisation sont strictement interdits. Sous peine d'exclusion du concours et signalements auprès des tribunaux compétents

Les règlements présents dans ce document sont établis. Cependant en cas de force majeure, l'organisation principal peut avoir à modifier le règlement pour un meilleur déroulement du jeu concours sans qu'il soit en tenu rigueur.

Article 2 : Principe du Jeu Concours

Les Rhums, épices, guides, douceurs, saveurs gourmandes inédites... sont de véritables institutions du patrimoine culturel des îles de Guadeloupe, à découvrir et apprécier en famille, entre ami(e)s, à travers le Monde entier.

Depuis chez vous, nous vous proposons de voyager au soleil et dans la gastronomie des Caraïbes, singulièrement au sein du paradisiaque et très diversifié Archipel de Guadeloupe !

Aujourd'hui, dans le cadre de l'événement Esport Online International #GGIC2021 GIGA'GAMES GUADELOUPE ISLANDS INTERNATIONAL CARIBBEAN CUP, en collaboration avec la Giga'Games Fédération Guadeloupe eSport ;et le Comité du Tourisme des îles de Guadeloupe, nous vous proposons de gagner à travers le Monde,

*** 7 belles Box Saveurs et découvertes de Guadeloupe * ainsi qu'une surprise Collector *.**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération - pads et chapeau non inclus dans les box

Pour participer SUR INSTAGRAM :

- Likez l'image
- Suivre les comptes [@ggic_gigagames](#) et [@ilesguadeloupe](#)
- Mentionner en commentaire : Votre Pays, drapeau et la personne avec laquelle vous souhaiteriez partager ces saveurs !
(exemple : Guadeloupe **GP** super, je souhaite déguster avec Nathalie - Belgique **BE** je souhaite découvrir et savourer avec Tatie @lea ...)



Fin du jeu le 17 Juin 2021 à minuit. Tirage au sort le 18 Juin (18h, heure de Guadeloupe)

*** 7 belles Box Saveurs et découvertes de Guadeloupe * ainsi qu'une surprise Collector :**

7 Gagnants INSTAGRAM -
(1 Gagnant par Pays à travers le Monde)

Chacune des Box disposera aléatoirement d'une famille de chacun des produits suivants :

1] Un spiritueux à base de Rhum de Guadeloupe * entre :

- Rhum Arrangé Punch Mangue / Passion **DAMOISEAU** ou
- Rhum SPICE épice Vanille / Miel **PAPILLON Longueteau** ou
- Liqueur Cacao Rhum Marie-Galante **BIELLE**

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération -*

2] Deux Soda made patrimoine Guadeloupe entre :

- L'ORDINAIRE Classic [ou/et](#)
- L'ORDINAIRE GINGEMBRE [ou/et](#)
- VAVAL TROPIC [ou/et](#)
- VAVAL PAMPLEMOUSSE

3] Un Savon vertues de Guadeloupe entre :

- SAVON au Souffre **Tropic** [ou](#)
- SAVON Coco Miel **Jardins de St-Sauveur**

4] Une sauce pimenté/épiceé de Guadeloupe entre :

- Sauce Créole TASTY HOOT PEPPER **Créole Food** [ou](#)
- Purée de Piments de Guadeloupe **Komla** [ou](#)
- Sauce Créoline **Dame Besson**

5] Marmelade aux Fruits et sucre de canne de Guadeloupe entre :

- Marmelade à la Mangue **Mamour** [ou](#)
- Marmelade à la Goyave **Mamour**

6] Biscuiterie de Guadeloupe entre :

- Biscuit sec rond salé **Biscuiterie Beaugendre** [ou](#)
- Chouchou des îles au sucre de canne

7] Café de Guadeloupe :

- Café Moulu **Chaulet** [ou](#)
- Capsule Café **Ermentin** [ou](#)
- Café Moulu **Edouard**

8] Sucre roux de Guadeloupe :

- 50 Buchettes pur sucre de canne de Guadeloupe

9] un Mug aux couleurs des îles Guadeloupe

10] un Cadeau Collector Giga'Games clé USB design 8Go

11] un Guide illustré découverte des îles de GUADELOUPE bi-lingue

Article 7 : Dépôt

Le règlement peut être consulté gratuitement sur le www.lagiga.fr
Rubrique

Le règlement est disponible gratuitement et peut être envoyé par email en écrivant à l'organisateur aux adresses suivantes : [lagigagames@gmail.com et gigagamescaraibes@live.fr]. Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par l'organisateur. Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de « L'organisation ».

Article 8 : Les données à caractère personnel

Les données à caractère personnel concernant le/la participant(e) sont traitées en vue de l'organisation du Jeu Concours SAVEURS DES ILES DE GUADELOUPE #GGIC2021 et son évènement associé #GGIC2021 GIGA'GAMES GUADELOUPE ISLANDS INTERNATIONAL CARIBBEAN CUP. Online Edition. Tout gagnant délivrant une fausse identité, peut simplement être exclu du Jeu concours, sans aucune réclamation, recours ou compensations possibles.

Ce traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par l'Organisation qui consistent notamment en la gestion de l'inscription et de la participation du/de la participant(e) à la présente compétition, et en la prise de contact avec les gagnant(e)s. Les données seront conservées pendant deux ans à compter de la fin de la compétition. Les données devant être adressées à l'Organisation sont obligatoires. A défaut de communication de ces informations, la participation ne pourra pas être retenue.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, telle que modifiée, et au Règlement Général sur le Protection des Données N° 2016/679 du 27 avril 2016 le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des informations qui le concernent, ainsi qu'un droit de d'opposer ou de solliciter la limitation du traitement, dans les conditions et limites prévues par la réglementation. Ces droits peuvent s'exercer en s'adressant à l'association organisatrice, à l'adresse indiquée au début du présent règlement, ou par email courrier électronique à : [lagigagames@gmail.com et gigagamescaraibes@live.fr] . En cas d'exercice du droit d'opposition avant la fin du Jeu, le participant renonce à sa participation. Le participant a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'organisateur , ou cas échéant la CNIL. Conformément à l'article 40-1-II de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, tel que modifié, le participant peut transmettre à l'Organisation des directives spéciales relatives au sort de ses données à caractère personnel après son décès.

Article 11 : Droits à l'image

Les participants autorisent l'Organisation, du seul fait de leur participation, à :

- Enregistrer leur image lors de leur participation à la compétition,
- Synchroniser l'enregistrement de leur image avec tous sons du choix de l'Organisation,
- Exploiter l'enregistrement de leur image, synchronisé ou non, par tous modes ou procédés audiovisuels, notamment par télédiffusion (voie hertzienne, câble, satellite,adsl..), par diffusion sur tous réseaux (en ce compris sur le site internet web Giga'Games Guadeloupe , du CTIG Comité de Touristes des îles de Guadeloupe), sur les différents

espaces de l'Organisation sur les réseaux sociaux), dans les publications éditées par l'Organisation, ainsi qu'à l'occasion de toute action de communication afférentes à cet événement.

Cette autorisation est consentie pour le territoire du monde entier et pour une durée indéterminée suivant la fin de la compétition. Les participant(e)s reconnaissent qu'aucune vente ne peut être faite par l'organisateur de leur image, par corrélation aucune rémunération ne leur sera versée en contrepartie de la présente autorisation. Les gagnant(e)s autorisent la reproduction et la diffusion de leur nom, prénom, qualité de gagnant, à des fins informatives publicitaires

Article 10 : Limites de responsabilité

L'association GIGA'GAMES organisatrice, tout comme ses partenaire ne pourront pas être tenue responsable des dysfonctionnements d'un éventuel dysfonctionnement logiciel, coupures électrique, bugs ou imprévus empêchant le bon déroulement du jeu concours, des défaillances de matériel du/de la participant(e) ou de tout autre problème lié aux réseaux de communication, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès Internet, aux équipements informatiques, aux logiciels. Les associations organisatrices, se réservent le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou reporter jeu concours en cas de force majeure. Leurs responsabilités ne saurait être engagées du fait de ces modifications. Elle se réservent dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée ou à en modifier les conditions. Leurs responsabilités ne saurait être engagée de ce fait.

Article 12 : Litige & Réclamation

Le présent règlement est régi par la loi française. « L'organisation » se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, 15 jours après la fin du jeu. La participation au jeu entraîne l'entière acceptation du présent règlement.